



COMMUNE DE GROSBOUS

- secrétariat communal -

L-9154 GROSBOUS, rue de Bastogne n°1 - Tél. 83 80 221 - FAX 83 86 55

E-mail : secretariat@groussbus.lu

www.groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC en matière d'urbanisme

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public qu'un

projet d'aménagement particulier dit «ZAE rue de Buschrodt» à réaliser sur des fonds sis à Grosbous au lieu-dit «Aaz» a été soumis au collège des bourgmestre et échevins par le bureau d'études Zeyen & Baumann de L-7254 Bereldange, 9, rue de Steinsel, pour le compte de MM. Georges et Tom Eyschen de L-9155 Grosbous.

Le projet en question est déposé au secrétariat communal à Grosbous où le public pourra consulter le dossier pendant 30 jours, du 04/02/2020 au 04/03/2020 inclus.

Conformément à l'art. 30 de la loi précitée, toutes observations et objections contre ce projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins **endéans les 30 jours de la publication de l'avis dans la presse**, sous peine de forclusion.

Grosbous, le 3 février 2020

Pr. Le collège des bourgmestre et échevins,

Paul Engel, bourgmestre,

Carlo Stein, secrétaire communal

